

LE



CAVALANNE

JOURNAL INDÉPENDANT FONDÉ PAR HABIB OULD MAHFOUDH - ÉDITION FRANÇAISE - ONZIÈME ANNÉE - NUMÉRO 420 DU 3 DÉCEMBRE 2003 - 200 UM - 500 FCFA

Interview de Madame Marie-Arlette Carloti, Eurodéputé

"On ne peut pas décréter la démocratie de loin, de Paris ou de Bruxelles. Mais on peut, en particulier au niveau des instances comme la Commission Européenne, aider à faire avancer les choses."

Le sort de Mohamed Khouna Ould Haïdalla inquiète la Communauté Européenne qui, par la voix de sa présidence italienne, a fait une déclaration dans laquelle elle félicitait Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya pour sa réélection tout en l'appelant à libérer les détenus et à ouvrir un dialogue avec l'opposition. Ceci faisait suite à une question orale posée par un eurodéputé anglais concernant le sort de l'ancien parlementaire Ould Amar.

Parallèlement à cette déclaration, l'eurodéputé Marie-Arlette CARLOTTI se faisait l'initiatrice d'une pétition demandant la libération de Haïdalla et des autres prisonniers et l'ouverture d'un dialogue avec les partis d'opposition, pétition qui a recueilli plusieurs dizaines de signatures de députés européens de sensibilités politiques différentes.

Madame Marie-Arlette CARLOTTI est membre du Groupe parlementaire du Parti Socialiste Européen, membre de la commission du développement et de la coopération, membre de la commission des Affaires Etrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense et membre de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe.

Notre correspondante en France, Mariem Mint Derwich, l'a rencontrée pour nous.

Le Calame: Vous avez lancé auprès de vos collègues eurodéputés une pétition exigeant, entre autres, la libération de Mohamed Khouna Ould Haïdalla et de ses codétenus. Pourquoi cet engagement militant et personnel envers la Mauritanie?

Mme CARLOTTI: Parce les députés signataires et moi-même aimons la Mauritanie. Nous avons envie que ce pays avance dans la démocratie. Nous sommes tristes de voir la façon dont ont abouti les élections. On ne peut tolérer que Haïdalla, qui a joué le jeu et n'a pas boycotté les élections, soit traité de cette façon et des membres de sa famille arrêtés, son staff emprisonné, etc... Tout ceci ne nous semble pas digne d'un pays qui se dit démocratique.

Pourtant, même si l'Union Européenne appelle le président réélu à ouvrir un dialogue avec l'opposition et à libérer Haïdalla, elle a adressé un message de félicitations à Ould Taya. N'était-ce pas une sorte de blanc seing accordé à un président réélu dans des conditions dénoncées par l'opposition?

La Commission Européenne, ainsi que le Conseil, puisque nous n'avons pas pu envoyer d'observateurs le gouvernement ne nous ayant pas invités, n'a pu constater

certaines faits qu'au travers des informations qu'elle avait. Cependant les choses peuvent évoluer: la Commission Européenne a dit que si la situation se durcissait, elle lancerait une procédure de discussion avec le pouvoir en place. L'Union Européenne s'était prononcée sur ce qu'elle savait de ces élections. Elle n'ignore pas que les trois candidats de l'opposition ont dénoncé les fraudes. Cependant, elle n'a pas, de son point de vue, les éléments pour déclarer cette élection nulle et non avenue.

Que demande votre pétition?

Ce n'est pas MA pétition. Je n'en ai été que l'initiatrice, la plume. C'est la pétition de nombreux collègues de sensibilités politiques différentes. Il n'y a qu'à regarder la liste des signataires: Michel Rocard, Fernandes Martin Fernando (Parti Populaire Espagnol), Paul Lannoye (Verts de Belgique), Francesca Sauquillo (PSOE espagnol), etc... Nous demandons la libération immédiate de Haïdalla et des autres prisonniers.

Au niveau du Parlement Européen, nous avons des relations amicales avec la Mauritanie. Nous voulons que la démocratie s'installe dans ce pays. Pour nous, la libération des opposants, en particulier celle de Haïdalla, serait un symbole fort de la restauration de l'état de droit.

"Pour le moment nous en sommes là: l'Union Européenne ne remettra pas en cause les élections."

Suite de une

Le procès de Haïdalla et des hommes arrêtés avec lui s'ouvre dans une heure (lundi 1er novembre à 10 heures, ndlr). En quoi votre pétition (demande de remise en liberté immédiate) reste-t-elle d'actualité?

Tout ce qui est une mobilisation sur les cas des personnes arrêtées est un plus. Le procès aurait pu se passer sans que personne dans le monde ne soit au courant. Nous ne pouvons laisser faire les choses dans l'indifférence internationale.

La Mauritanie est un pays qui compte dans le monde, qui joue un rôle de part sa position géostratégique de trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique Noire, rôle important au sein de l'UMA, importance de sa position par rapport au Moyen Orient, etc... La Mauritanie dans le monde ce n'est pas rien. Et c'est pourquoi elle ne peut se comporter de la sorte en arrêtant un leader de l'opposition.

Parallèlement à votre action des voix s'élèvent ailleurs: Amnesty International, le Parti Socialiste Français, les Verts... A un niveau plus large, que peut l'Union Européenne en l'état actuel des choses et quels messages forts doit elle ou devrait elle, selon vous, envoyer aux autorités mauritaniennes?

Selon moi, elle devrait dire: désormais il est temps de tourner la page et d'écrire la page de la démocratie. Effectivement, après un mode de scrutin plus ou moins contesté, le pouvoir aurait eu intérêt à laisser toute sa place à l'opposition et à la liberté d'expression pour que la Mauritanie devienne ce grand pays qu'elle est.

Vous savez, les parlementaires sont plus coriaces que la Commission Européenne et, ne serait ce que par solidarité parlementaire, nous devons réagir. Nous sommes très choqués par la levée de l'immunité parlementaire de Ould Amar dans des conditions contestables. Ceci n'est pas tolérable.

Pensez-vous qu'il y ait une politique à deux vitesses de la part de l'Europe: on peut s'étonner de la fermeté européenne envers un Robert MUGABE et de la "tiédeur" de certaines réactions face à ces élections dénoncées par l'opposition et qui ont abouti à l'arrestation du principal opposant à Ould Taya...

Comme je vous l'ai dit plus haut, l'Union Européenne s'est prononcée sur les éléments qu'elle possède et ceux-ci ne lui permettent pas de déclarer ces élections nulles et non

avenues. Et je ne crois pas qu'il faille opposer l'exemple mauritanien à l'exemple du Zimbabwe. Mugabé est sur une liste noire internationale, ainsi que les auteurs des exactions. Ce qui n'est absolument pas le cas de Ould Taya. Ould Taya n'est pas Mugabé. Il a quand même effectué des ouvertures démocratiques, ne serait ce que par la mise en place d'élections. Il a aussi accordé une certaine liberté à la presse. Ne comparons pas des choses incomparables. Ma position est celle de la Commission Européenne. Je ne dis pas qu'il faut remettre en cause les élections. Pour le moment nous en sommes là: l'Union Européenne ne remettra pas en cause les élections. Par contre elle peut, et nous pouvons, nous parlementaires, nous battre sur la suite. Et nous en avons les moyens: accords de Cotonou, etc...

Un candidat arrêté dans des conditions contestables, un scrutin entaché, selon l'opposition, d'irrégularités, des prisonniers déclarés coupables (discours présidentiel au moment d'El Aïd) avant même leur procès... est-ce à dire que, trop souvent, encore, la démocratie est un jeu à géométrie variable dans les pays africains?

Je n'aime pas le sous-entendu de la question. La démocratie doit s'installer. Pour ceci je compte beaucoup sur la société civile: presse, juges, etc... La démocratie a la même connotation partout, c'est comme les Droits de l'Homme. Il y a des valeurs fondamentales universelles qui sont démocratiques et Droits de l'Homme.

Cependant, il faut qu'il y ait en Mauritanie une vraie alternative coordonnée. Dans beaucoup de pays africains, l'opposition boycotte les élections ou est très divisée. Et c'est parfois compliqué d'agir afin de l'aider. Mais c'est aussi vrai que c'est souvent le pouvoir en place qui a la donne en main, ce qui donne les perspectives d'alternatives comme étant "fragiles".

Mais je reste persuadée que nous pouvons aider. Et ce n'est pas en tapant du poing sur la table que l'on peut renverser des élections. Il faut d'abord s'en donner les moyens. Ceci fait un peu "langue de bois" mais c'est ma vision des choses.

Il faut réaffirmer qu'il y a des valeurs universelles qui sont les mêmes pour tout le monde.

En revanche il ne faut pas tomber dans le piège de l'ingérence. On ne peut pas décréter la démocratie de loin, de Paris ou de Bruxelles. Mais on peut, en particulier au niveau des instances comme la Commission Européenne, aider à faire avancer les

choses. Nous n'avons pas de baguettes magiques. Nous, nous disons que les pouvoirs en place et les oppositions s'en donnent les moyens, et nous on peut les aider.

Le spectre du cauchemar ivoirien et de la balkanisation du politique et de la société est dans toutes les têtes. Est ce une de vos craintes?

Si, justement. C'est pourquoi je dis que le pouvoir actuel n'en rajoute pas avec ce procès. Je dis au président réélu: laissez parler l'opposition. Quand on n'a pas clarifié les choses, quand une élection ne s'est pas déroulée dans des conditions limpides... ça fait beaucoup.

Vous dénoncez la rapidité avec laquelle les autorités ont décidé d'une date de procès.

Cette rapidité me consterne. Aujourd'hui, selon une procédure d'urgence, démarre le procès des opposants arrêtés alors que, à ce jour, les auteurs de la tentative du coup d'état du 8 juin ne sont toujours pas jugés. Il y a deux poids, deux mesures: les uns ont quand même pris les armes, chez l'autre (Haïdalla) on n'a retrouvé qu'une vieille pétite.

Cette procédure de deux poids, deux mesures est un mauvais signe donné au reste du monde. Franchement, ça porte tort à la Mauritanie.

Votre mot de la fin.

J'ai envie que ce procès cesse le plus vite possible pour que l'opposition joue son rôle pour et dans un pays qui a une place à jouer. Forcément l'opposition dérange, alors, qu'elle joue son rôle.

Votre pays doit se positionner clairement par rapport aux règles du droit international.

Je souhaite bon courage aux Mauritanien et qu'ils gèrent cette période dans la sérénité et avec beaucoup de responsabilité et de dignité.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIEM MINT DERWICH